



Nos abbayes

Des abbayes, encore réellement occupées par des moines, on les compte aujourd'hui très facilement dans notre pays. Je crois bien qu'il n'y en a qu'une qui se réclame encore directement des règles de saint Benoît, de celui qui fut l'inventeur de ces institutions dont l'action a été si grande dans l'évolution sociale de nos contrées européennes.

des règles différentes, dans un but identique, offrent des asiles de paix intangibles à ceux que la foi a poussés vers le renoncement au monde et vers la sanctification par le travail.

Ces abbayes modernes — j'en ai évidemment oublié — ne sont point ce que l'on peut appeler des « buts de promenade » ou des « buts de tourisme ». Elles n'acceptent que de rares curieux privilégiés ; le plus grand nombre de ceux qui y entrent n'en sortent plus ; et cela est... plutôt mélancolique.

Il y a d'autres abbayes, mais ce sont celles des temps passés, qui marquent leurs noms dans les itinéraires des touristes.

Et ces noms se pressent, en grand nombre, dans ma mémoire.

J'évoque : dans les solitudes des forêts, dans les landes silencieuses ou au milieu des villes auxquelles ils ont donné naissance, les bâtiments, plus ou moins délabrés ou plus ou moins transformés, de ces monastères qui ont vécu, pendant des siècles, leur vie tantôt silencieuse et modeste, tantôt bruyante et puissante, et ont joué un rôle prépondérant, la plupart du temps, dans le perfectionnement social, le progrès de nos aïeux. En Wallonie, en Flandre, en Brabant, il y a eu des abbayes quasi souveraines et égales en



Villers-devant-Orval. — Ensemble des ruines.

Et cette abbaye de bénédictins vrais est celle érigée à Maredsous, dépendance de la commune de Denée, en Namurois. Elle a été fondée en 1872, et a été élevée, dans ce coin retiré de l'Entre-Sambre-et-Meuse, une église et des bâtiments qui sont des modèles du style architectural ogival primaire.

Nous avons trois abbayes, si je ne me trompe, qui obéissent aux règles des trappistes. J'en connais deux dans la Campine, à Westmalle et à Achel et une dans les Fagnes, à Forges. Le premier établissement surtout est célèbre et assez remarquable par son architecture et la disposition de ses bâtiments. Mais il ne donne pas — et de loin — l'impression de grandeur de l'abbaye de Maredsous. Ces trois « trappes » datent de la première moitié du XIX^e siècle.

Nous avons encore, par ailleurs, les abbayes d'Averbode et de Parc, à Sichein et à Héverlé près Louvain, occupées par des chanoines prémontrés, qui sont, en quelque sorte, des dépendances de l'Université de Louvain.

Puis, il y a... Mais qu'importe ! Je n'ai pas à faire ici la statistique de ces établissements religieux qui, sous des formes diverses, avec

autorité politique aux plus puissants des seigneurs laïques ou épiscopaux. Et leurs restes qui ont échappé aux destructions du temps et des hommes, jalonnent les plaines fécondes de nos Flandres, les coteaux boisés du Brabant et les vallées plus abruptes du Hainaut et du Luxembourg.

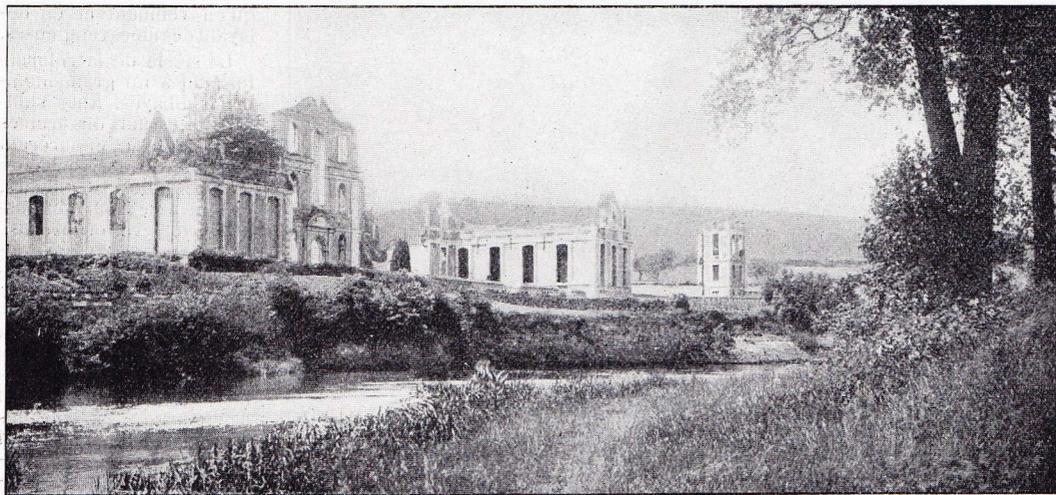
Villers devant Orval, Aulne et Lobbes en Wallonie, Villers en Brabant, Saint-Bavon à Gand, Les Dunes le long de la mer, voilà quelques-uns des sites de notre pays où des bâtiments épars témoignent des styles successifs de l'architecture appliquée aux besoins spirituels et matériels d'une association d'hommes vivant en commun.

Mais ces monastères que je viens de citer, parce que ce sont ceux qui ont joui du plus grand renom, n'étaient que des unités parmi les centaines de cloîtres de religieux et de religieuses qui, dans notre pays, se réclamaient des préceptes de saint Benoît, de saint Bernard, de saint Augustin et d'autres organisateurs d'ascétisme.

Je dis des centaines et ne crois pas mal dire. Car on n'a pas encore fait la nomenclature complète des abbayes, priaurés et

refuges qui, à chaque période de notre histoire, existaient dans l'ensemble de nos diocèses épiscopaux. Et je ne veux, ni ne puis, moi, la faire ici.

J'aime mieux que de faire une statistique aride, laisser errer ma pensée, — qui guide ma plume, — parmi les souvenirs qui s'y pressent, lorsqu'elle embrasse la série des siècles, depuis le VII^e de notre ère.



Gozée. — Ruines de l'Abbaye d'Aulne.

C'est, en effet, à partir de ce moment qu'apparaît, dans notre histoire ecclésiastique et dans l'histoire de notre civilisation belge, ce mode nouveau de pénétration culturelle et d'expansion sociale, constitué par le monachisme.

Les évêques qui avaient leur siège épiscopal aux confins de la Belgique actuelle, à Cambrai, à Noyons-Tournai, à Cologne-Tongres, envoyèrent, avec les pleins pouvoirs obtenus des rois mérovingiens, des chorévêques-missionnaires dans les régions, alors païennes et, en majeure partie, encore incultes de leurs diocèses.

Ces missionnaires, qui eurent nom : saint Eloi, saint Amand, saint Ouen, saint Omer, saint Landelin, saint Lambert, saint Remacle, saint Hubert, saint Trond, saint Vaast, et autres contemporains du « siècle des saints » établirent des postes aux endroits qui leur parurent les plus favorables et y organisèrent des congrégations ou associations de cénobites, de chanoines (*canonici* ou gens qui suivent des règles), chargés de propager la doctrine chrétienne en faisant, par là même, par la multiplication des fidèles, progresser leur établissement. Les dons, même en immeubles, affluèrent et les monastères jouirent, dès les premiers temps, de toute la protection des rois, parce qu'ils faisaient, en même temps qu'œuvre pie, une œuvre d'organisation ou de réorganisation politique, en rétablissant les liens administratifs de toutes les parties du royaume avec le pouvoir central.

Saint Amand paraît avoir été le plus habile ou le plus actif de ces missionnaires. Ne créa-t-il pas trois abbayes à la fois autour du lac que formait alors, à Gand, le confluent de la Lys et de l'Escaut : l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin, l'abbaye de Saint-Bavon et l'abbaye de Tronchiennes ?

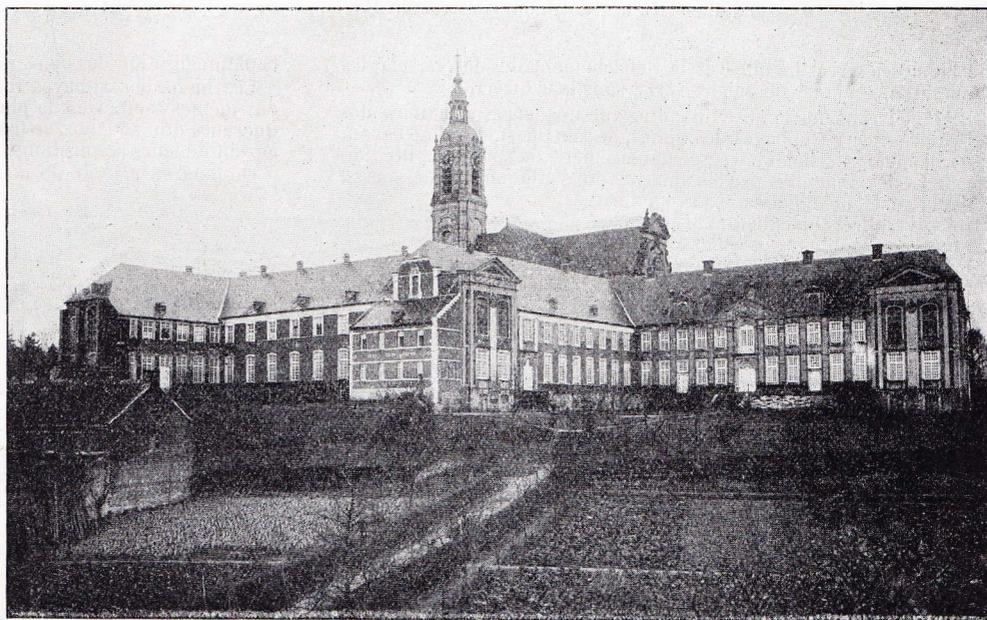
Il y avait là un carrefour d'anciennes divisions territoriales romaines. Et chacune de ces trois abbayes paraît avoir été établie comme chef-lieu, je dirai même comme poste avancé de chacun des trois districts contigus.

On comptait, à la fin du VII^e siècle, au moins trente abbayes en Belgique, au nombre desquelles il y avait des abbayes de femmes. La plus célèbre de celles-ci est celle de Nivelles fondée, paraît-il, par la veuve du maire du palais royal Pepin de Landen.

Et ceci même, ce ressouvenir des causes qui ruinèrent l'autorité des rois mérovingiens, explique pourquoi, au VIII^e siècle, toutes nos abbayes vécurent des jours difficiles. La substitution de l'autorité des Carolingiens à celle des Mérovingiens avait appris à nombre de grands seigneurs laïques comment on pouvait mépriser la puissance royale. Les hauts dignitaires s'emparèrent, en fait, de la plupart des monastères existants et de leurs biens et il fallut de longues années, des confirmations impériales, royales et papales pour les rétablir, à la fin du VIII^e et au IX^e siècles.

Ce fut d'ailleurs en 788 que Charlemagne imposa à toutes les abbayes les règles de saint Benoît et que les chanoines plus ou moins libres d'antan devinrent réellement des moines cloîtrés.

Les monastères s'accrurent, dès lors et sans interruption, en puissance et en richesses. Au point de vue ecclésiastique, ils égalèrent presque en autorité les évêques dont ils étaient « exempts » et dont ils pouvaient arborer les insignes : la crosse et la mitre. Au point de vue laïque, on en avait fait des « immunités », c'est-à-dire des États dans l'État, jouissant même de plus d'indépendance et de prérogatives que les plus puissants des seigneurs féodaux laïques, puisqu'ils jouissaient aussi des privilèges spéciaux accordés au clergé.



Averbode. — Vue d'ensemble de l'abbaye

Mais toute cette puissance n'allait pas sans inconvénients, même au point de vue religieux et au point de vue de l'exemple. Il y eut des jalousies, des compétitions, des querelles qui n'eussent eu que peu d'intérêt pour nous si elles n'avaient donné naissance à de faux documents qui déroutent encore nos historiens.

On trouva nécessaire, en présence de nombreux abus, d'établir et d'imposer de nouvelles réformes, dont celle, introduite au X^e siècle, par un moine de Cluny est la plus connue.

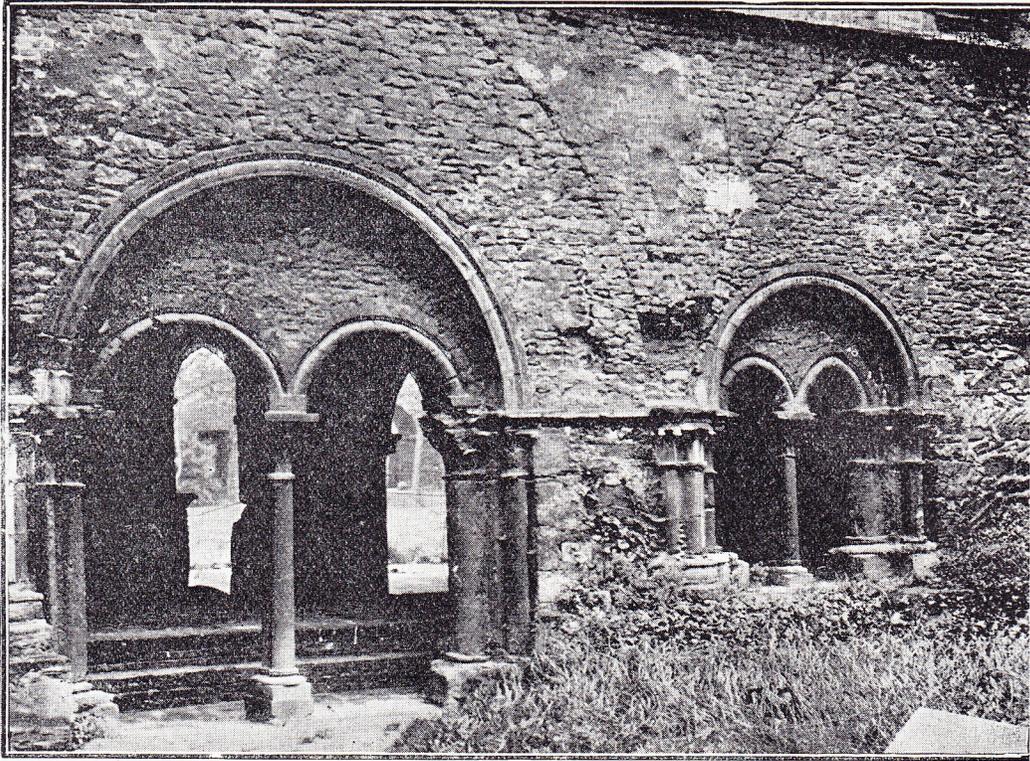
Les abbayes nouvelles ou succursales des anciennes se multiplièrent aux X^e, XI^e, XII^e et XIII^e siècles avec une rapidité telle que personne, comme je l'ai dit tout à l'heure, n'a encore tenté d'en faire l'énumération pour la Belgique entière.

Ce fut un phénomène social primordial qui eut pour conséquence un développement extraordinaire de l'agriculture, par la mise en

Leur mission sociale primitive était terminée et leurs richesses étaient trop grandes ! Elles avaient, pendant des siècles, conservé dans leurs cloîtres les traditions des arts, des sciences, de l'enseignement et de la culture de la terre. Maintenant, les moines avaient une tendance à l'oisiveté et au mysticisme, et l'un d'eux, le tendre Jean Van Ruysbroeck, trouva le moyen de faire de la littérature — et de la belle littérature — dans sa retraite de Groenendael, rien qu'en remuant et en délayant des idées religieuses.

Le siècle de la réforme fut fatal à un grand nombre d'abbayes. Elles subirent les assauts des armées protestantes et endurèrent des confiscations. Plusieurs d'entre elles, d'ailleurs, étaient assez mal administrées, malgré, ou à cause de l'étendue de leurs domaines agricoles et forestiers ; et on dut leur donner des gérants. Leurs prévôts n'en continuaient pas moins à figurer dans les assemblées politiques, parmi les membres de l'État ecclésiastique, à côté des évêques et ils jouissaient toujours des signes extérieurs de leur dignité quasi-épiscopale. Mais leurs pouvoirs politiques, vis-à-vis du souverain, avaient été considérablement amoindris et ce n'était plus que dans quelques villes que les abbayes continuaient à administrer des quartiers agglomérés autour de leurs bâtiments.

Vint la tourmente révolutionnaire de 1789, la conquête de la Belgique par les armées françaises, la suppression des cultes et



Gand. — Ruines de l'abbaye de Saint-Bavon. Salle capitulaire.

valeur des terres incultes et le défrichement des forêts, par les moines eux-mêmes ou par les serfs, sous leur direction.

Faut-il rappeler la mise en culture de nos terres maritimes des Flandres par les abbayes des Dunes, de Ter Doest, de Saint-Bavon, de Baudeloo, d'Oudenburg ; le déboisement du Brabant, du Hainaut et des Ardennes par les abbayes qui s'attaquèrent au massif de la forêt de Soignes : La Cambre, Rouge-Cloître, Dieleghem, Forest, Groenendael, Gembloux, et celles qui s'établirent le long de la Meuse et de ses affluents ?

Ces dernières se qualifiaient volontiers de la vallée dans laquelle elles s'établissaient : tel le Val-Notre-Dame, à Huy ; le Val-des-Ecoliers, à Mons ; le Val-Dieu, à Verviers.

Et, chose curieuse, par une espèce d'esprit d'imitation sans raison plausible, on trouvait des Val-Notre-Dame en Flandre, dans des régions où il n'y avait pas apparence de vallée. Telle l'abbaye de la Biloque, à Gand, située dans les prairies de la Lys, qui ressemblaient plutôt à des marais qu'à un vallon.

S'il y a quelque chose de plus difficile encore à établir que le nombre des monastères existant à la fin du XIII^e siècle, c'est de déterminer à quelles règles ils obéissaient. Car, au XII^e siècle, on en avait introduit de nouvelles : celles des Prémontrés, celles de Cîteaux et celles de Clairvaux. On en était aussi revenu aux règles de saint Augustin et nombre de monastères étaient devenus ou redevenus des chapitres de chanoines ou de... chanoinesses. Tel le Chapitre noble des chanoinesses de Sainte-Waudru, à Mons.

Ce fut précisément cette qualité, en quelque sorte aristocratique, des abbayes qui amena leur décadence, au siècle démocratique des Artevelde, au XIV^e siècle.

la nationalisation des biens du clergé.

Les biens des abbayes furent vendus et les édifices claustraux eux-mêmes tombèrent la plupart du temps entre les mains d'acquéreurs qui, souvent, se trouvèrent même incapables de retirer argent de leurs acquisitions, par la démolition.

On peut se réjouir de cette dernière circonstance qui nous a



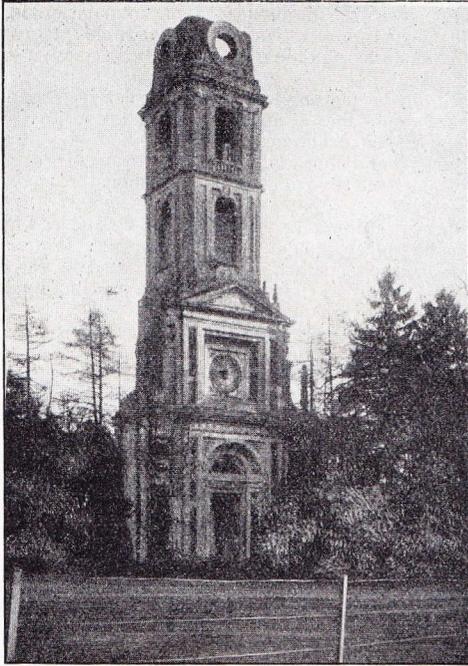
Villers. — Ruines de l'abbaye.

valu la conservation de ces merveilles qui s'appellent Villers, Conques, Aulne, Lobbes, etc., etc., merveilles que les pouvoirs publics ont rachetées et qu'ils protègent et restaurent dans l'intérêt national.

Grand nombre d'édifices abbatiaux anciens, — surtout ceux qui existaient dans les villes, — furent conservés par le gouvernement et ont été transformés en écoles, casernes, tribunaux ou évêchés.

D'anciennes églises abbatiales sont devenues des églises paroissiales et, en fin de compte, comme je l'ai dit en commençant cette causerie, il n'y a plus que très peu d'abbayes en ce moment, et il n'y en a certainement que deux ou trois qui aient repris leurs refuges d'avant la Révolution.

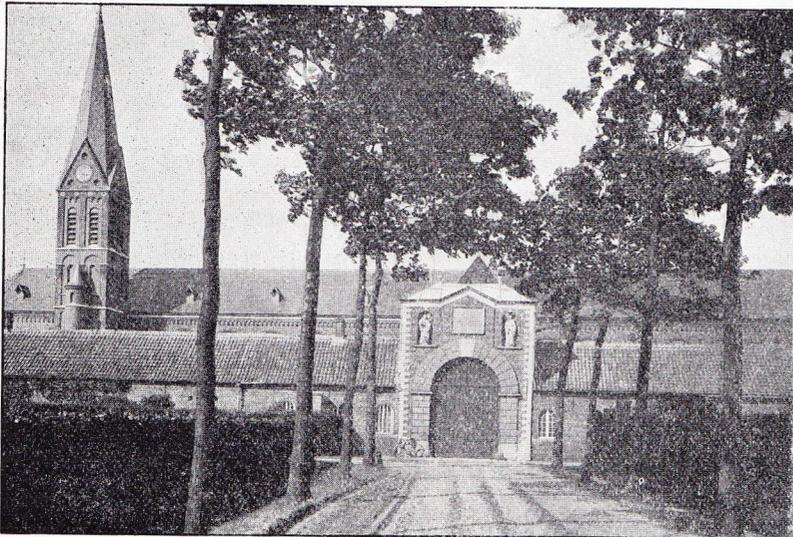
Les institutions dont je me suis occupé aujourd'hui ne répondent



Cambron-Casteau. — Ruines de l'abbaye de Cambron.

plus au besoin social qui leur donna naissance et qui facilita leur expansion, dans un pays où la population à civiliser, à instruire et à christianiser fut toujours nombreuse.

Mais leurs épaves monumentales et leur souvenir couvrent notre territoire. Il n'y a pas de ville, voire de village qui n'en conserve des traces et, dans la toponymie, par exemple, les noms de



Westmalle. — Abbaye de la Trappe.

Moustiers, Munck, Munster, Klooster, Cloître et autres qualificatifs analogues, rappellent de tous côtés au touriste l'œuvre de colonisation intensive réalisée par les disciples de saint Benoît et de ses émules. Et ce sont des « exercices d'histoire » hautement intéressants !

MAURICE HEINS.

Excursions collectives du T. C. B.

I. — Malines. Visite des curiosités artistiques et archéologiques. Concert du Carillon.

Lundi 6 septembre.

Rappelons sommairement l'excursion à Malines, du 6 septembre, pour le Concert de Carillon organisé spécialement en l'honneur du Touring Club. Départ de Bruxelles-Nord, à 18 h. 51. Réception à Malines, par le Nederlandsch Verbond Tak.

Concert à 20 heures. Départ de Malines à 22 h. 44. Se faire inscrire au local, en versant 1 fr. 30 pour frais de train aller et retour en 3^e classe. La liste sera clôturée le 3 septembre, à 18 heures.

Malines n'étant qu'à 21 kilomètres de Bruxelles, l'administration des chemins de fer nous informe de ce que nous ne pouvons obtenir de billets de sociétaires à prix réduit. C'est là la raison pour laquelle nous avons dû majorer le prix primitivement fixé.

Ainsi que nous l'avions fait espérer dans le bulletin précédent, nos démarches ont abouti en ce sens que M. G. Van Calster, chanoine de l'église métropolitaine, a bien voulu se mettre à notre disposition pour montrer à nos sociétaires les trésors de la cathédrale, ainsi qu'il l'a fait récemment pour les membres de la Société d'Archéologie.

Les personnes désireuses de profiter de cette rare occasion devront se faire inscrire en précisant leur départ à 14 h. 14; elles reviendront après le concert du carillon, à 22 h. 44, en même temps que les sociétaires qui seront arrivés par le train de 18 h. 51, en vue de n'assister qu'au concert.

Les participants se réuniront dans la salle des bagages, à Bruxelles-Nord, vingt minutes avant chaque départ. Leurs coupons leur y seront remis.

II. — Vallées de l'Ambève et de la Lienne. Visite du Pohon de Bru-Chevron.

Dimanche 12 septembre.

Un premier groupe, formé au départ de Liège, de cyclistes faisant toute l'excursion à vélo, partira de l'avenue Rogier (statue Rogier) à 6 heures précises du matin.

Un autre groupe prendra le train à la gare des Guillemins à 7 h. 36 pour arriver à Aywaille à 8 h. 25. Réunion à la gare des Guillemins à 7 heures.

La jonction des deux groupes se fera à la gare d'Aywaille.

Le départ général sera donné d'Aywaille à 9 heures. Itinéraire : Fonds de Quarreux, La Chaudière, Le Pohon de Bru-Chevron, vallée de la Lienne, Stoumont. Retour à Aywaille par l'Ambève.

Au retour : départ d'Aywaille à 18 h. 22; arrivée à Liège-Guillemins à 19 h. 25. Cette excursion comporte au départ de Liège environ 120 kilomètres. Les dames sont admises. Le premier groupe sera dirigé par MM. Schaberghs et du Soleil, délégués du T. C. B. Le deuxième sera sous la direction de M. André, délégué du T. C. B. Les membres désireux de participer à cette intéressante et agréable excursion sont priés de s'adresser à M. G. du Soleil, délégué du T. C. B., 81, rue Frédéric Nyst, à Liège, en stipulant, le cas échéant, s'ils comptent faire partie du premier ou du deuxième groupe. Dans ce dernier cas, ils feront bien d'envoyer leur adhésion avant le 9 septembre, vu les formalités à remplir pour l'obtention des coupons à prix réduits. *En cas de mauvais temps l'excursion sera remise au dimanche suivant.* Pour détails de l'excursion, voir le Bulletin du 30 juin.

III. — La Meuse de Huy à Namur.

Dimanche 19 septembre.

En présence du succès de l'excursion à Dinant, le 8 août dernier, le T. C. B. organise pour le 19 septembre une nouvelle excursion sur la Meuse.

Cette fois ce sera Huy et la Meuse jusque Namur que visiteront les membres du T. C. B. Cette partie du beau pays mosan, qui est beaucoup moins connue que celle comprise entre Dinant et Namur, ne manquera pas de réunir, nous en sommes persuadés, de nombreux sociétaires. De grandes festivités sont prévues à Namur à cette occasion.

Le départ se fera du Quartier Léopold, par train spécial, à 8 h. 3 du matin et le retour à la même gare, à 10 h. 25 du soir.

L'embarquement à Huy aura lieu à 2 h. très précises.

Le coût du coupon (chemin de fer et bateau) est de fr. 3.75 en 3^e classe et de fr. 5.65 en 2^e classe.

Il ne sera admis que 300 participants.

TOURING CLUB DE BELGIQUE

Cotisation annuelle de sociétaire :

3 francs

Les dames sont admises

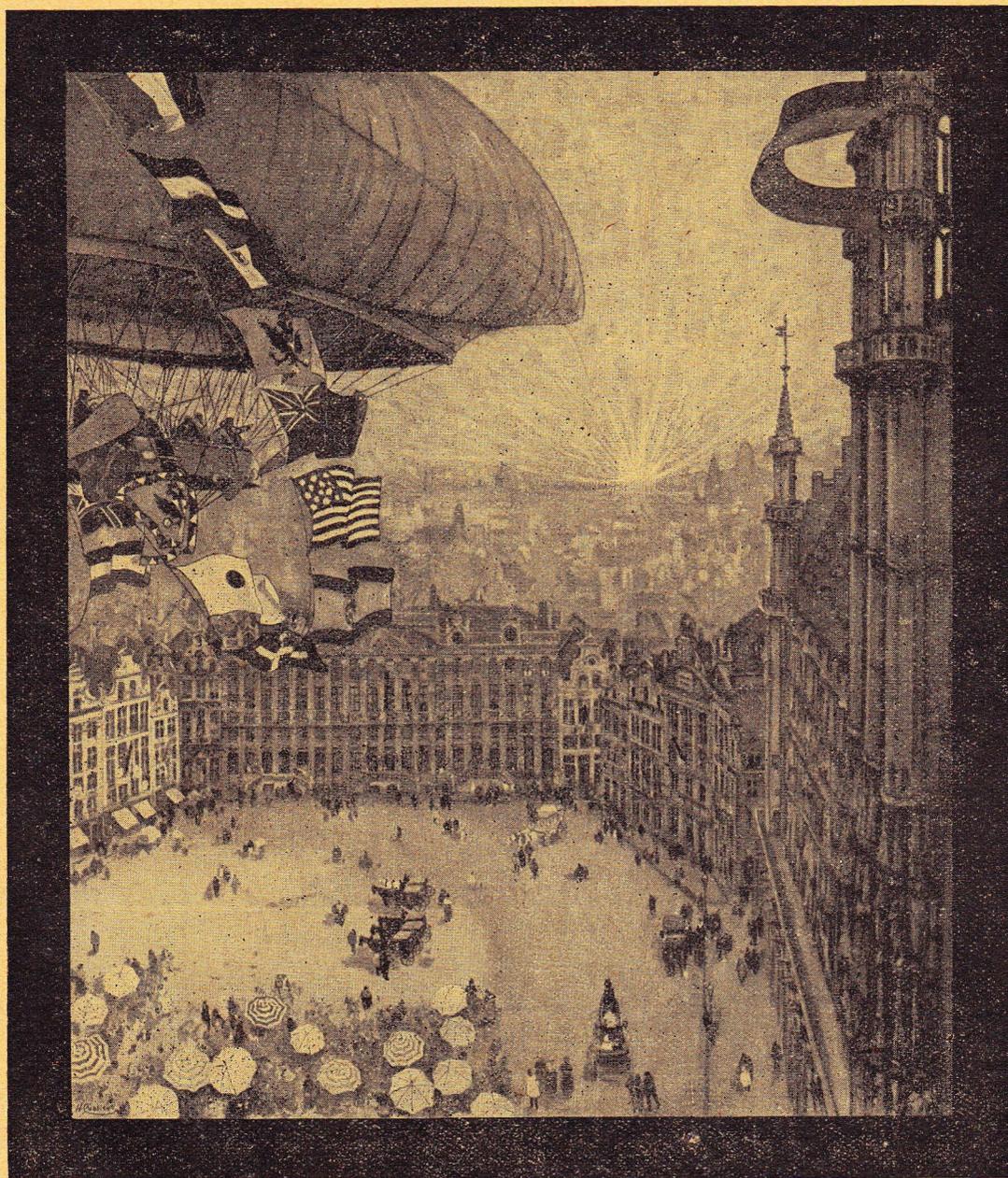


SOCIÉTÉ ROYALE

Envoi gratuit de l'Annuaire, du Manuel du touriste, du Manuel de conversation, du Catalogue de la bibliothèque et, deux fois par mois, du Bulletin officiel illustré.

ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS



ABONNEMENTS A L'EXPOSITION :

POUR LES MEMBRES DU TOURING CLUB, 15 FRANCS AU LIEU DE 20 FRANCS

Exposition Universelle — et Internationale de Bruxelles

Avril-novembre 1910